Case
FRC
15583

# MÉMOIRE

## POUR LE COMTE DE CAGLIOSTRO,

ACCUSÉ;

CONTRE M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL,

*Accusateur;*

EN présence de M. le Cardinal DE ROHAN, de la Comtesse DE LA MOTTE, & autres co-Accusés.

---

M. DE CAGLIOSTRO NE DEMANDE QUE TRANQUILLITÉ ET SURETÉ; L'HOSPITALITÉ LES LUI ASSURE. (*Extrait d'une Lettre écrite par M. le Comte* DE VERGENNES, *Ministre des Affaires Étrangeres, à M.* GÉRARD, *Préteur de Strasbourg, le* 13 *Mars* 1783.)

---

*A PARIS.*

M. DCC. LXXXVI.

THE NEWBERRY
LIBRARY

# MÉMOIRE

POUR le Comte de CAGLIOSTRO, Accuſé;

*CONTRE M. le* PROCUREUR-GÉNÉRAL, *Accuſateur;*

*En préſence de M. le Cardinal* DE ROHAN, *de la Comteſſe* DE LA MOTTE, *& autres co-Accuſés.*

JE ſuis opprimé, je ſuis accuſé, je ſuis calomnié. Ai-je mérité mon ſort? Je deſcends dans ma conſcience, & j'y trouve la paix que les hommes me refuſent.

J'ai beaucoup voyagé; je ſuis connu dans toute l'Europe, & dans une grande partie de l'Afrique & de l'Aſie. Je me ſuis montré par-tout l'ami de mes ſemblables. Mes connoiſſances, mon temps, ma fortune ont toujours & conſtamment été employées au ſoulagement des malheureux. J'ai étudié, j'ai exercé la Médecine; mais je n'ai point dégradé par des ſpéculations lucratives, le plus noble & le plus conſolant des arts. Un attrait, une impulſion irréſiſtible m'a porté vers un être ſouffrant, & je ſuis devenu Médecin.

Aſſez riche pour pouvoir parcourir le cercle de bienfaiſance que je m'étois tracé, j'ai ſu conſerver mon indépendance, en donnant toujours & en ne recevant jamais; j'ai porté la délicateſſe juſqu'à refuſer les bienfaits des Souverains. Les riches ont eu gratuitement mes remedes & mes conſeils. Les pauvres ont reçu de moi des remedes & de l'argent. Je n'ai jamais contracté de dettes. Mes mœurs ſont pures, auſteres même, j'oſe le dire; je n'ai jamais offenſé perſonne, ni par mes paroles, ni par mes actions, ni par mes écrits. Les injures que j'ai reçues, je les ai pardonnées: le bien que j'ai fait, je l'ai fait en ſilence. Etranger par-tout, j'ai rempli par-tout les devoirs de Citoyen; par-tout j'ai reſpecté la Religion, les Loix & le Gouvernement. Telle eſt l'hiſtoire de ma vie.

Fixé depuis ſix ans chez un Peuple ſpirituel, généreux, hoſpitalier, je penſois avoir trouvé une patrie adoptive: je me félicitois d'avance du bien que je pouvois faire à mes nouveaux concitoyens: un coup de tonnerre a détruit l'illuſion; je ſuis précipité dans les cachots de la Baſtille. Mon épouſe, la plus aimable, la plus vertueuſe des femmes, a été traînée dans le même gouffre; des murs épais, des verroux multipliés la ſéparent de moi; elle gémit, & je ne puis l'entendre. J'interroge mes gardiens, ils ſe taiſent. Peut-être, hélas! n'eſt-elle plus.... Une créature foible & ſouffrante, aura-t-elle pu vivre ſix mois dans un ſéjour où l'homme a beſoin de toute ſa force, de tout ſon courage, & de toute ſa réſignation, pour lutter contre le déſeſpoir? Mais j'entretiens le Lecteur de mes peines, & j'oublie que je ſuis condamné à me juſtifier.

Je ſuis décrété de priſe de corps. Quel crime

ai-je commis ? de quoi m'accuſe-t-on ? quel eſt mon dénonciateur ? y a-t-il des témoins qui dépoſent contre moi ? J'ignore tout. On ne me donne pas même connoiſſance de la plainte ſur laquelle le décret a été rendu, & l'on veut que je me juſtifie ! Comment parer des coups qui ſont portés par une puiſſance inviſible ? On me répond que l'Ordonnance criminelle le veut ainſi. Je me tais, & m'incline en gémiſſant devant une Loi auſſi rigoureuſe qu'alarmante pour l'innocence accuſée.

Je ne puis donc que ſoupçonner le genre de délit dont je ſuis accuſé. Si je me trompe, j'aurai combattu des chimeres ; mais j'aurai du moins parlé en faveur de la vérité, & mis la ſaine partie du Public en état d'apprécier des Libelles diſtribués contre un infortuné, dans le temps même où il eſt détenu dans les fers, menacé du double glaive de la Juſtice & de l'autorité.

*Etat de la Queſtion.*

Il paroît conſtant que les ſieurs Bohmer & Baſſanges ont remis à M. le Cardinal de Rohan, un collier de diamans de la valeur de 1600,000 l.

Il paroît également conſtant que M. le Cardinal de Rohan a annoncé aux Joailliers qu'il n'étoit que le négociateur de cette acquiſition ; que le véritable acquéreur étoit la Reine, & qu'il leur a montré, à cet effet, un écrit contenant les conditions de la vente, en marge duquel ſe trouvoient les mots *bon... bon... approuvé, Marie-Antoinette de France.*

La Reine a déclaré qu'elle n'avoit jamais donné d'ordres pour l'acquiſition du collier ; que jamais elle n'avoit approuvé aucune condition d'achat, & qu'elle n'avoit pas reçu le collier.

Il exiſte donc un corps de délit certain. Ce corps de délit, quel eſt-il ?

Le bon ſens & mes Conſeils me diſent que ce n'eſt point un *faux matériel* ; on n'a pas cherché à contrefaire l'écriture de la Reine ; la ſignature qui a fait illuſion aux ſieurs Bohmer & Baſſanges, n'eſt pas même, dit-on, celle dont la Reine a coutume de ſe ſervir.

Qu'eſt-ce donc ? C'eſt une *ſuppoſition de ſignature* imaginée pour tromper les Joailliers, & les engager à livrer à crédit un bijou de grand prix, qu'ils n'auroient peut-être pas livré, s'ils avoient ſu qu'il fût deſtiné pour d'autres que pour la Reine.

Quelle eſt la peine réſervée à ce délit ? à l'abus d'un nom ſacré ? Je l'ignore ; je n'ai point d'intérêt à le ſavoir ; je me borne dans cette affaire, à demander pour moi juſtice, & grace pour le coupable. L'innocence réſignée a peut-être le droit de s'exprimer ainſi.

Mais quel eſt ce coupable ?

M. le Cardinal de Rohan ſavoit-il que la ſignature étoit ſuppoſée ? Savoit-il que la Reine n'avoit point donné d'ordres pour l'achat du collier ? Savoit-il enfin que le collier ne ſeroit pas remis à la Reine ?

M. le Cardinal de Rohan n'a-t-il été au contraire que l'artiſan innocent d'une tromperie, dont il a été la premiere victime ? A-t-il cru, n'a-t-il pas dû croire qu'il avoit été choiſi pour être le négociateur d'une opération agréable à la Reine, & que Sa Majeſté vouloit envelopper, pendant quelque temps, des ombres du ſecret ?

Impliqué, je ne ſais comment, dans de ſi grands intérêts, je ne démentirai point, dans cette circonſtance, la qualité d'ami des hommes, que l'on m'a déférée quelquefois, & que j'ai peut-être méritée ; je défendrai mon innocence, ſans

embrasser aucun parti. Diffamé de la maniere la plus étrange, par une femme à laquelle je n'ai jamais fait aucun mal, je fais des vœux bien sinceres pour qu'elle puisse se justifier. Heureux si, dans cette affaire, la Justice ne trouvoit aucun coupable à punir !

M. le Cardinal de Rohan a prétendu qu'il avoit été trompé par la Comtesse de la Motte. Cette derniere s'est empressée, avant qu'il y eût aucun décret de prononcé, de faire paroître un Mémoire, dans lequel elle m'accuse *d'escroquerie*, *de sortilege*, *de vol*, & notamment d'avoir conçu & exécuté le projet de ruiner M. le Cardinal de Rohan, & de m'être emparé de la *masse* d'un collier dont j'étois *dépositaire*, *pour en grossir le trésor occulte d'une fortune inouie*.

Telles sont, en peu de mots, les imputations, qui, insérées dans un interrogatoire ministériel, m'ont fait conduire moi & mon épouse dans les cachots de la Bastille, & qui depuis répétées dans un Mémoire imprimé, avec des circonstances atroces, imaginées à loisir, ont fait décerner contre moi un décret de prise de corps.

Je répondrai, puisque j'y suis forcé, à des imputations que, dans toute autre circonstance, je me serois contenté de dédaigner ; mais auparavant, je crois devoir me montrer tel que je suis. Il est temps qu'on sache quel est ce *Comte de Cagliostro*, au sujet duquel on a débité tant de fables impertinentes. Tant qu'il m'a été permis de vivre en homme obscur, j'ai constamment refusé de satisfaire la curiosité publique ; aujourd'hui que je suis dans les fers, aujourd'hui que les Loix me demandent compte de mes actions, je parlerai. Je dirai avec ingénuité ce que je sais de moi, & peut-être l'histoire de ma vie ne sera-t-elle pas la piece la moins importante de ma justification.

J'ignore le lieu qui m'a vu naître, & les parens qui m'ont donné le jour. Différentes circonſtances de ma vie m'ont fait concevoir des doutes, des ſoupçons que le lecteur pourra partager; mais, je le répete, toutes mes recherches n'ont abouti, à cet égard, qu'à me donner ſur ma naiſſance des idées grandes à la vérité, mais vagues & incertaines.

J'ai paſſé ma premiere enfance dans la ville de Médine en Arabie. J'y ai été élevé ſous le nom d'*Acharat*, nom que j'ai conſervé dans mes voyages d'Afrique & d'Aſie. J'étois logé dans le palais du Muphty (1) Salahaym.

Je me rappelle parfaitement que j'avois autour de moi quatre perſonnes, un Gouverneur, âgé de cinquante-cinq à ſoixante ans, nommé *Althotas*, & trois domeſtiques, un blanc qui me ſervoit de valet de-chambre, & deux noirs, dont l'un étoit jour & nuit avec moi.

Mon Gouverneur m'a toujours dit que j'étois reſté orphelin à l'âge de trois mois, & que mes parens étoient nobles & Chrétiens; mais il a gardé le ſilence le plus abſolu ſur leur nom & ſur le lieu de ma naiſſance. Quelques mots dits au haſard m'ont fait ſoupçonner que j'étois né à Malte; mais c'eſt un fait qu'il m'a toujours été impoſſible de vérifier.

Althotas, dont il m'eſt impoſſible de prononcer le nom ſans attendriſſement, avoit pour moi les ſoins & l'affection d'un pere: il ſe fit un plaiſir de cultiver les diſpoſitions que j'annonçois

(1) On ſait que le Muphty eſt le chef de la Religion Mahométane, & que Médine eſt le lieu de ſa réſidence.

pour

pour les ſciences. Je puis dire qu'il les poſſédoit toutes, depuis les plus abſtraites, juſqu'à celles de pur agrément. La Botanique & la Phyſique médécinale furent celles dans leſquelles je fis le plus de progrès.

Ce fut lui qui m'apprit à adorer Dieu, à aimer & ſervir mon prochain, à reſpecter en tous lieux la Religion & les Loix.

Je portois, ainſi que lui, l'habit Muſulman; nous profeſſions en apparence le Mahométiſme; mais la véritable Religion étoit empreinte dans nos cœurs.

Le Muphty venoit me voir ſouvent, il me traitoit avec bonté, & paroiſſoit avoir beaucoup de conſidération pour mon Gouverneur.

Ce dernier m'apprit la plus grande partie des langues de l'Orient. Il me parloit ſouvent des pyramides d'Egypte, de ces immenſes ſouterreins creuſés par les anciens Egyptiens, pour renfermer & défendre contre l'injure des temps le dépôt précieux des connoiſſances humaines.

J'avois atteint ma douzieme année. L'envie de voyager, & de voir par moi-même les merveilles dont il m'entretenoit, s'empara de moi à un tel point, que Médine & les jeux de mon enfance perdirent tous leurs charmes à mes yeux.

Althotas m'annonce un jour qu'enfin nous allions quitter Médine & commencer nos voyages. Il fait préparer une caravane, & nous partons, après avoir pris congé du Muphty, qui voulut bien nous témoigner ſes regrets, de la maniere la plus obligeante.

Nous arrivâmes à la Mecque, & nous allâmes deſcendre au Palais du Chérif (1). On me fit prendre

---

(1) Souverain de la Mecque & de toute l'Arabie. Il eſt toujours pris parmi les deſcendans de Mahomet.

des habits plus magnifiques que ceux que j'avois portés jusqu'alors. Le troisieme jour de mon arrivée, mon Gouverneur me présenta au Souverain, qui me fit les plus tendres caresses. A l'aspect de ce Prince, un bouleversement inexprimable s'empara de mes sens; mes yeux se remplirent des plus douces larmes que j'aie répandues de ma vie. Je fus témoin de l'effort qu'il faisoit pour retenir les siennes. Ce moment est une des époques de mon existence, qu'il m'est impossible de me rappeller sans le plus vif attendrissement.

Je restai trois années à la Mecque, il ne se passoit pas de jour que je ne fusse admis chez le Chérif, & chaque jour voyoit croître son attachement & ma reconnoissance; souvent je le surprenois les yeux attachés sur moi, puis les élevant vers le ciel, avec toutes les marques de la pitié & de l'attendrissement. Je m'en retournois pensif, dévoré d'une curiosité toujours infructueuse. Je n'osois interroger mon Gouverneur, qui me reprenoit avec sévérité, comme si je ne pouvois pas sans crime chercher à connoître les auteurs & le lieu de ma naissance.

La nuit, je m'entretenois avec le negre qui couchoit dans mon appartement; mais c'étoit en vain que je tentois de surprendre son secret. Si je parlois de mes parens, il devenoit sourd à toutes les questions que je pouvois lui faire. Une nuit que je le pressois plus vivement que de coutume, il me dit que si jamais je quittois la Mecque, j'étois menacé des plus grands malheurs, & que je devois sur-tout me garder de la Ville de Trébisonde (1).

Mon goût pour les voyages l'emportoit sur ses pressentimens. J'étois las de la vie uniforme que je menois à la Cour du Chérif.

(1) Capitale d'un Empire voisin de l'Arabie.

Un jour, je le vis entrer ſeul dans l'appartement que j'occupois; mon étonnement fut extrême de recevoir une ſemblable faveur; il me ſerra dans ſes bras avec plus de tendreſſe qu'il ne l'avoit jamais fait, me recommanda de ne jamais ceſſer d'adorer l'Eternel, m'aſſura qu'en le ſervant fidellement, je finirois par être heureux & connoître mon ſort; puis il me dit, en baignant mon viſage de ſes larmes, « adieu, fils infortuné de » la Nature ». Ces paroles & le ton avec lequel il les prononça, reſteront éternellement gravées dans ma mémoire.

Ce fut la derniere fois que je pus jouir de ſa préſence. Une Caravane préparée exprès pour moi, m'attendoit; je partis & quittai la Mecque, pour n'y plus retourner.

Je commençai mes voyages par l'Egypte; je viſitai ces fameuſes pyramides, qui ne ſont aux yeux des obſervateurs ſuperficiels, qu'une maſſe énorme de marbre & de granit. Je fis connoiſſance avec les Miniſtres des différens Temples, qui voulurent bien m'introduire dans des lieux où le commun des Voyageurs ne pénétra jamais.

Je parcourus enſuite, pendant le cours de trois années, les principaux royaumes de l'Afrique & de l'Aſie.

Ce n'eſt pas ici le lieu de donner connoiſſance au Public des différentes obſervations que j'ai faites dans mes voyages, & des aventures vraiment extraordinaires qui me ſont arrivées. Je crois devoir remettre à un moment plus favorable, cette partie de mon hiſtoire.

Le ſoin de ma juſtification étant le ſeul qui m'occupe, je vais parler de mes voyages en Europe. Je nommerai les perſonnes qui m'ont connu, & il ſera facile à ceux que mon ſort peut intéreſſer, de vérifier la plus grande partie des faits que je vais raconter.

J'arrivai en 1766 dans l'isle de Rhodes, avec mon Gouverneur & les trois domestiques qui ne m'avoient pas quitté depuis mon enfance. Je m'embarquai sur un vaisseau François, qui faisoit voile pour Malte.

Malgré l'usage qui oblige les vaisseaux venant du Levant à faire la quarantaine, j'obtins, au bout de deux jours, la permission de débarquer. Le Grand-Maître Pinto me donna, ainsi qu'à mon Gouverneur, un logement dans son Palais. Je me rappelle que l'appartement que j'occupois étoit voisin du laboratoire.

La premiere chose que fit le Grand-Maître, fut de prier le Chevalier d'Aquino, de l'illustre Maison des Princes de Caramanica, de vouloir bien m'accompagner par-tout, & me faire les honneurs de l'Isle.

Je pris alors pour la premiere fois, avec l'habit Européen, le nom de *Comte de Cagliostro*, & je ne fus pas peu surpris de voir Althotas revêtu d'un habit Ecclésiastique, & décoré de la Croix de Malte.

Le Chevalier d'Aquino me fit faire connoissance avec tous les Grand'Croix de l'Ordre : je me rappelle même d'avoir mangé chez M. le Bailli de Rohan, aujourd'hui Grand-Maître. J'étois loin de prévoir alors que vingt ans après, je serois arrêté & conduit à la Bastille, pour avoir été honoré de l'amitié d'un Prince du même nom.

J'ai tout lieu de penser que le Grand-Maître Pinto étoit instruit de mon origine. Il me parla plusieurs fois du Chérif & de Trébisonde; mais il ne voulut jamais s'expliquer clairement sur cet objet.

Du reste, il me traita toujours avec la plus grande distinction, & m'offrit l'avancement le plus rapide, dans le cas où je me déterminerois à faire des voeux.

Mais mon goût pour les voyages, & l'afcendant qui me portoit à exercer la Médecine, me firent refufer des offres auffi généreufes qu'honorables.

Ce fut dans l'ifle de Malte que j'eus le malheur de perdre mon meilleur ami, mon maître, le plus fage, le plus éclairé des mortels, le vénérable Althotas. Quelques momens avant fa mort, il me ferra la main : « Mon fils, me dit-il d'une voix » prefqu'éteinte, ayez toujours devant les yeux » la crainte de l'Eternel & l'amour de votre pro- » chain; vous apprendrez bientôt la vérité de tout » ce que je vous ai enfeigné ».

L'Ifle où je venois de perdre l'ami qui m'avoit tenu lieu de pere, devint bientôt pour moi un féjour infupportable. Je demandai au Grand-Maître la permiffion de la quitter pour parcourir l'Europe; il y confentit à regret, & me fit promettre que je reviendrois à Malte. Le Chevalier d'Aquino voulut bien fe charger de m'accompagner dans mes voyages ; & de pourvoir à tous mes befoins.

Je partis en effet avec lui. Nous vifitâmes d'abord la Sicile, où le Chevalier me procura la connoiffance de la Nobleffe du pays.

De-là nous vifitâmes les différentes Ifles de l'Archipel; &, après avoir parcouru de nouveau la Méditerranée, nous abordâmes à Naples, patrie du Chevalier d'Aquino.

Ses affaires ayant exigé de lui quelques voyages particuliers, je partis feul pour Rome avec des lettres de crédit pour le fieur *Bellone*, Banquier.

Arrivé dans cette Capitale du Monde Chrétien, je réfolus de garder l'*incognito* le plus parfait. Un matin, comme j'étois renfermé chez moi, occupé à me perfectionner dans la langue Italienne, mon valet-de-chambre m'annonça la vifite du Secretaire du Cardinal Orfini. Ce Secretaire étoit chargé de me prier d'aller voir fon Eminence ; je m'y rendis

en effet. Le Cardinal me fit toutes les politesses imaginables, m'invita plusieurs fois à manger chez lui, & me fit connoître la plupart des Cardinaux & Princes Romains, & notamment le Cardinal d'Yorck & le Cardinal Ganganelli, depuis Pape sous le nom de *Clément XIV*. Le Pape Rezzonico, qui occupoit alors la Chaire de St. Pierre, ayant desiré de me connoître, j'eus plusieurs fois l'honneur d'être admis à des conférences particulieres avec Sa Sainteté.

J'étois alors (1772) dans ma vingt-deuxieme année. Le hasard me procura la connoissance d'une demoiselle de qualité, nommée *Seraphina Feliciani*. Elle étoit à peine au sortir de l'enfance: ses charmes naissans allumerent dans mon cœur une passion que seize années de mariage n'ont fait que fortifier. C'est cette infortunée, que ni ses vertus, ni son innocence, ni sa qualité d'Etrangere, n'ont pu sauver des rigueurs d'une captivité aussi cruelle que peu méritée.

N'ayant ni le temps ni la volonté d'écrire des volumes, je n'entrerai pas dans le détail des voyages que j'ai faits dans tous les Royaumes de l'Europe; je me contenterai de citer les personnes de qui j'ai été connu. La plupart vivent encore. J'invoque hautement leur témoignage. Qu'elles disent si jamais j'ai commis une seule action indigne d'un homme d'honneur; qu'elles disent si jamais j'ai sollicité une seule grace, si jamais j'ai mendié la protection des Souverains qui ont été curieux de me connoître; qu'elles disent enfin si, en tout temps & en tous lieux, j'ai fait autre chose que guérir gratuitement les malades, & soulager les pauvres.

Les personnes que j'ai connues plus particuliérement, sont:

*En Espagne*, le Duc d'Albe, son fils le Duc de Vescard, le Comte de Prélata, le Duc de Médi-

naceli, le Comte de Riglas, parent de M. le Comte d'Aranda, Ambaſſadeur de S. M. Catholique près de la Cour de France.

*En Portugal*, le Comte de San-Vincenti, par qui j'ai été préſenté à la Cour. Mon Banquier à Lisbonne ſe nommoit *Anſelmo la Cruce*.

*A Londres*, la Nobleſſe & le Peuple.

*En Hollande*, le Duc de Brunſwick, à qui j'ai eu l'honneur d'être préſenté.

*En Courlande*, le Duc & la Ducheſſe régnans.

Toutes les Cours d'Allemagne.

*A Pétersbourg*, le Prince Potenchin, M. Nariſcin, le Général Gélacin, le Général des Coſaques, le Général Médicino, le Chevalier de Corbéron, chargé des affaires de la France

*En Pologne*, la Comteſſe Comceska, le Comte Gévuski, la Princeſſe........ aujourd'hui Princeſſe de Naſſau, &c.

J'obſerverai que, voulant n'être pas reconnu, il m'eſt arrivé de voyager ſous différens noms. Je me ſuis appellé ſucceſſivement, le *Comte Harat*, le *Comte Fénix*, le *Marquis d'Anna*. Mais le nom ſous lequel je ſuis le plus généralement connu en Europe, eſt celui de *Comte de Caglioſtro*.

Je ſuis arrivé à Strasbourg le 19 Septembre 1780. Ayant été, peu de jours après mon arrivée, reconnu par le Comte Gévuski, je me vis forcé de céder aux inſtances générales de la Ville & de toute la Nobleſſe d'Alſace, & de conſacrer mes talens en Médecine au ſervice du Public. Je puis citer, parmi les connoiſſances que j'ai faites dans cette Ville, M. le Maréchal de Contades, le Marquis de la Salle, le Baron de Fraxilande, le Baron de l'Or, le Baron Vorminſer, le Baron Diédérik, Madame la Princeſſe Chriſtine, & pluſieurs autres perſonnes.

Tous ceux qui m'ont connu à Strasbourg, ſavent quelles y ont été mes actions & mes

occupations. Si j'ai été calomnié dans des Libelles obſcurs, les Papiers publics & quelques Auteurs équitables m'ont rendu juſtice.

Qu'il me ſoit permis de citer un paſſage d'un Livre imprimé en 1785, ayant pour titre *Lettres ſur la Suiſſe.*

L'eſtimable Auteur de ces Lettres s'exprime ainſi, tom. I., pag. 5 & ſuivantes.

« Cet homme ſingulier, étonnant, admirable » par ſa conduite & par ſes vaſtes connoiſſances, » d'une figure qui annonce l'eſprit & exprime le » génie, ayant des yeux de feu qui liſent au fond » des ames, eſt arrivé de Ruſſie depuis ſept ou » huit mois, & paroît vouloir ſe fixer en cette » Ville (Strasbourg), au moins pour quelque » temps. Perſonne ne ſait d'où il eſt, ce qu'il » eſt, où il va. Aimé, chéri, reſpecté des Commandans de la Place, & des principaux de la » Ville; adoré des pauvres & du petit peuple; » haï, calomnié, perſécuté par certaines gens; » ne recevant ni argent, ni préſens de ceux qu'il » guérit; paſſant ſa vie à voir des malades, ſurtout des pauvres, les aidant de remedes qu'il » leur diſtribue *gratis*, & de ſa bourſe pour avoir » du bouillon; mangeant fort peu, & preſque » toujours des pâtes d'Italie; ne ſe couchant jamais, & ne dormant qu'environ deux ou trois » heures aſſis ſur un fauteuil; enfin toujours » prêt à voler au ſecours des malheureux à quelque heure que ce ſoit, & n'ayant d'autre plaiſir » que celui de ſoulager ſes ſemblables: cet homme » incroyable tient un état d'autant plus étonnant, » qu'il paye tout d'avance, & qu'on ne ſait d'où » il tire ſes revenus, ni qui lui fournit de l'argent. Vous ſentez bien, Madame, qu'on fait » forces plaiſanteries à ſes dépens; c'eſt au moins » l'Ante-Chriſt: il a cinq ou ſix cens ans; il poſ-

» ſede la Pierre Philoſophale, la médecine uni- » verſelle ; enfin, c'eſt une de ces intelligences » que le Créateur envoie quelquefois ſur la terre, » revêtues d'une enveloppe mortelle. Si cela eſt, » c'eſt une intelligence bien eſtimable. J'ai vu » peu d'ames auſſi ſenſibles que la ſienne, de » cœurs ſi tendres, ſi bons & ſi compatiſſans. » Perſonne n'a plus d'eſprit & de connoiſſances » que lui : il ſait preſque toutes les Langues de » l'Europe & de l'Aſie, & ſon éloquence étonne » & entraîne même dans celle qu'il parle le » moins bien. Je ne vous dis rien de ſes cures » merveilleuſes ; il faudroit des volumes, & tous » les Journaux vous en parleront. Vous ſaurez » ſeulement que de plus de quinze mille ma- » lades qu'il a traités, ſes ennemis les plus for- » cenés ne lui reprochent que trois morts, » auxquels encore il n'a pas plus de part que » moi. . . . . . . . . . . . . . . . .

» Pardonnez-moi, Madame, ſi je m'arrête » encore quelques momens ſur cet homme in- » concevable. Je ſors de ſon audience. Oh ! » que vous chéririez ce digne mortel, ſi vous » l'euſſiez vu, comme moi, courir de pauvre » en pauvre, panſer avec ardeur leurs bleſſures » dégoûtantes, adoucir leurs maux, les conſoler » par l'eſpérance, leur diſpenſer ſes remedes, » les combler de bienfaits, enfin les accabler de » ſes dons, ſans autre but que celui de ſecourir » l'humanité ſouffrante, & de jouir de l'ineſtima- » ble douceur d'être ſur terre l'image de la Di- » vinité bienfaiſante !

» Repréſentez-vous, Madame, une ſalle im- » menſe, remplie de ces malheureuſes créatures » preſque privées de tout ſecours, & tendant » vers le Ciel leurs mains défaillantes, qu'elles » avoient peine à ſoulever pour implorer la cha- » rité du Comte.

» Il les écoute l'un après l'autre, n'oublie pas
» une de leurs paroles, sort pour quelques mo-
» mens, rentre bientôt chargé d'une foule de
» remedes qu'il dispense à chacun de ces infor-
» tunés, en leur répétant ce qu'ils lui ont dit de
» leur maladie, & les assurant qu'ils seront bien-
» tôt guéris, s'ils veulent exécuter fidélement
» ses ordonnances. Mais les remedes seuls seroient
» insuffisans; il leur faut du bouillon pour acquérir
» la force de les supporter : peu d'entr'eux ont
» les moyens de s'en procurer; la bourse du sen-
» sible Comte est partagée entr'eux; il semble
» qu'elle soit inépuisable. Plus heureux de don-
» ner qu'eux de recevoir, sa joie se manifeste
» par sa sensibilité. Ces malheureux, pénétrés
» de reconnoissance, d'amour & de respect, se
» prosternent à ses pieds, embrassent ses genoux,
» l'appellent leur Sauveur, leur Pere, leur Dieu....
» Le bon homme s'attendrit, les larmes coulent
» de ses yeux; il voudroit les cacher, mais il
» n'en a pas la force; il pleure, & l'assemblée
» fond en larmes; ........ larmes délicieuses qui
» sont la jouissance du cœur, & dont les char-
» mes ne peuvent se concevoir, quand on n'a
» pas été assez heureux pour en verser de sem-
» blables.

» Voilà une bien foible esquisse du spectacle
» enchanteur dont je viens de jouir, & qui se
» renouvelle trois fois chaque semaine ».

Le temoignage que cet Auteur rend à la vérité, n'a rien d'exagéré.

On peut interroger les Curés des Paroisses; ils diront le bien que j'ai fait à leurs pauvres.

On peut interroger le Corps d'Artillerie & les différens Régimens qui étoient alors en garnison à Strasbourg; ils diront le nombre de Soldats que j'ai guéris.

On peut interroger l'Apothicaire dont je me servois ; il dira la quantité de médicamens que je faisois faire pour les pauvres, & que je payois chaque jour argent comptant.

On peut interroger les Aubergistes; ils diront si leurs auberges, si les hôtels garnis pouvoient suffire au grand concours d'Etrangers que j'attirois à Strasbourg.

On peut interroger les Geoliers; ils diront comment je me suis conduit envers les pauvres Prisonniers, & le nombre de ceux que j'ai délivrés.

Que les Chefs de la Ville, que les Magistrats, que le Public entier dise si jamais j'ai causé de scandale, & si dans mes actions il s'en est trouvé une seule contraire aux Loix, aux bonnes moeurs, à la Religion.

Si, depuis mon séjour en France, j'ai offensé une seule personne, qu'elle se leve & rende témoignage contre moi.

Je ne prétends pas me glorifier; j'ai fait le bien parce que j'ai dû le faire. Mais enfin quel fruit ai-je recueilli des services que j'ai rendus à la Nation Françoise? Le dirai-je dans l'amertume de mon coeur? des Libelles & la Bastille.

Il y avoit à-peu-près un an que j'étois à Strasbourg, lorsqu'un soir, en rentrant chez moi, j'eus l'agréable surprise d'y trouver le Chevalier d'Aquino (1), qui ayant appris, par les Gazettes, mon séjour à Strasbourg, avoit fait le voyage exprès pour venir resserrer les noeuds de notre ancienne amitié.

---

(1) Le Lecteur est prié de se souvenir que c'est le même Chevalier d'Aquino, avec lequel j'avois fait connoissance à Malte, & qui m'avoit accompagné dans mes premiers voyages en Europe.

Le Chevalier d'Aquino a vu les Chefs de la Ville, auxquels il a pu dire ce qu'il ſavoit du ſéjour que j'avois fait à Malte, & de la diſtinction avec laquelle le Grand-Maître Pinto m'avoit traité.

Peu de temps après mon arrivée en France, M. le Cardinal de Rohan m'avoit fait dire, par le Baron de Millinens, ſon Grand-Veneur, qu'il deſiroit de me connoître. Tant que le Prince ne fit voir à mon égard qu'un motif de curioſité, je refuſai de le ſatisfaire; mais bientôt, m'ayant envoyé dire qu'il avoit une attaque d'aſthme, & qu'il vouloit me conſulter, je me rendis avec empreſſement en ſon Palais Epiſcopal. Je lui fis part de mon opinion ſur ſa maladie; il parut ſatisfait, & me pria de l'aller voir de temps en temps.

Dans le courant de 1781, M. le Cardinal me fit l'honneur de venir chez moi pour me conſulter ſur la maladie du Prince de Soubiſe. Il étoit attaqué de la gangrenne, & j'avois eu le bonheur de guérir d'une maladie ſemblable le Secrétaire du Marquis de la Salle, qui étoit abandonné des Médecins. Je fis quelques queſtions à M. le Cardinal ſur la maladie du Prince; mais il m'interrompit en me priant avec inſtance de l'accompagner à Paris. Il mit tant d'honnêteté dans ſes inſtances, qu'il me fut impoſſible de le refuſer. Je partis donc, en laiſſant à mon Chirurgien & à mes amis les ordres néceſſaires pour que mes malades & les pauvres ne ſouffriſſent pas de mon abſence.

Arrivés à Paris, M. le Cardinal voulut d'abord me conduire chez M. le Prince de Soubiſe; mais je le refuſai, en lui diſant que mon intention étant d'éviter toute eſpece d'altercation avec la Faculté, je ne voulois voir le Prince que lorſque les Médecins l'auroient déclaré ſans eſpérance.

M. le Cardinal ayant eu la bonté de ſe prêter

à cet arrangement, revint en me disant que la Faculté avoit annoncé qu'il y avoit du mieux. Je lui déclarai alors que je n'irois pas voir le Prince, ne voulant pas usurper la gloire d'une guérison qui n'auroit pas été mon ouvrage.

Le Public ayant été instruit de mon arrivée, il vint tant de monde me consulter, que pendant les treize jours que je restai à Paris, je fus occupé tous les jours à voir des malades, depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit.

Je me servis d'un Apothicaire; mais je donnai à mes frais beaucoup plus de médicamens qu'il n'en vendit; j'atteste à cet égard toutes les personnes qui ont eu recours à moi. S'il en est une seule qui puisse dire m'avoir fait accepter la plus petite somme, soit en argent, soit en présens, je consens que l'on me refuse toute espece de confiance.

Le Prince Louis me reconduisit jusqu'à Saverne, & me fit beaucoup de remerciemens, en me priant de le venir voir le plus souvent qu'il me seroit possible.

Je retournai sur le champ à Strasbourg, où je recommençai mes travaux accoutumés. Le bien que je faisois me valut différens Libelles, dans lesquels j'étois traité d'Ante-Christ, de Juif-errant, d'Homme de 1,400, &c. Fatigué de tant d'injures, j'avois pris la résolution de partir. Différentes lettres, que les Ministres du Roi eurent la bonté d'écrire à mon sujet, me firent changer de résolution. Je crois qu'il est important dans ma cause de mettre sous les yeux des Juges & du Public, des recommandations d'autant plus honorables pour moi, que je ne les avois sollicitées ni directement ni indirectement.

COPIE *de la Lettre écrite par M. le Comte* de Vergennes, *Ministre des Affaires Étrangeres, à M.* Gérard, *Préteur de Strasbourg, datée de Versailles, le* 13 *Mars* 1783.

« Je ne connois pas, Monsieur, personnellement M. le Comte de Cagliostro; mais tous » *les rapports, depuis le temps qu'il réside à Strasbourg, lui sont si avantageux, que l'humanité réclame pour qu'il y trouve égards & tranquillité.* Sa » qualité d'Etranger, & le bien qu'il passe pour » constant qu'il fait, sont des titres qui m'autorisent à vous le *recommander*, & au Magistrat » que vous présidez. M. de Cagliostro ne demande » que *tranquillite & sûreté; l'hospitalité les lui assure;* » & connoissant vos dispositions naturelles, je » suis bien persuadé que vous vous empresserez à » l'en faire jouir, & des *agrémens* qu'il peut mériter personnellement ».

» J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-hnmble & très-obéissant serviteur,

*Signé*, de Vergennes.

COPIE *de la Lettre de M. le Marquis* de Miroménil, *Garde des Sceaux, à M.* Gérard, *Préteur de Strasbourg, datée de Versailles, le* 15 *Mars* 1783.

Monsieur,

« Le sieur Comte de Cagliostro s'est employé » avec zele, depuis qu'il est à Strasbourg, à soulager les pauvres & les malheureux, & *j'ai connoissance de plusieurs actions pleines d'humanité de cet Etranger*, qui méritent qu'on lui accorde » *une protection particuliere.* Je vous recommande » de lui procurer, en ce qui vous concerne, ainsi

» que le Magiſtrat que vous préſidez, tout l'*ap-*
» *pui* & toute *la tranquillité dont un Etranger doit*
» *jouir dans les Etats du Roi, ſur-tout lorſqu'il s'y*
» *rend utile.*

Je ſuis, Monſieur, votre affectionné ſerviteur,

*Signé*, MIROMÉNIL.

*COPIE de la Lettre écrite par M. le Marquis* de Ségur, *à M. le Marquis* de la Salle, *en date du* 15 *Mars* 1783.

« La *bonne conduite* qu'on m'a aſſuré, Monſieur,
» que le ſieur Caglioſtro a conſtamment tenue à
» Strasbourg, *l'uſage reſpectable qu'il a fait dans*
» *cette Ville de ſes connoiſſances & de ſes talens*, &
» *les preuves multipliées d'humanité qu'il y a données*
» envers les particuliers attaqués de différentes
» maladies, qui ont eu recours à lui, méritent à
» cet Etranger la *protection du Gouvernement.* Le
» Roi vous charge de veiller, non ſeulement à ce
» qu'il ne ſoit point *inquiété* à Strasbourg, lorſ-
» qu'il jugera à propos d'y retourner, mais même
» à ce qu'il éprouve dans cette Ville les *égards* que
» les ſervices qu'il rend aux malheureux doivent
» lui procurer.

» J'ai l'honneur d'être, &c.

*Signé*, SÉGUR.

C'eſt ſur la foi de ces Lettres & des diſpoſitions du Monarque à mon égard, que je m'étois plu à conſidérer la France comme le terme de mes voyages. Pouvois-je croire que deux ans après, les droits ſacrés de l'hoſpitalité, ces droits ſi ſolemnellement reconnus, ſi noblement exprimés dans des Lettres écrites au nom du Roi, feroient inutilement invoqués par moi & par ma malheureuſe épouſe?

La tranquillité que les lettres miniſtérielles me procurerent, ne fut pas de longue durée. Perſécuté par une claſſe d'hommes à laquelle mes ſuccès déplaiſoient depuis long-temps, je me décidai à quitter Strasbourg, bien réſolu de ne plus m'expoſer dorénavant à la malice des envieux.

J'étois dans ces diſpoſitions, lorſque je reçus une lettre du Chevalier d'Aquino, par laquelle il me marquoit qu'il étoit dangereuſement malade. Je partis ſur le champ ; mais quelque diligence que je pus faire, je n'arrivai à Naples que pour y recevoir les derniers ſoupirs de mon malheureux ami.

Peu de jours après mon arrivée, je fus reconnu par l'Ambaſſadeur de Sardaigne, & pluſieurs autres perſonnes. Me voyant de nouveau perſécuté pour reprendre la Médecine, je pris le parti d'aller en Angleterre : je traverſai à cet effet la partie méridionale de la France, & j'arrivai à Bordeaux le 8 Novembre 1783.

Etant allé au Spectacle de cette Ville, je fus reconnu par un Officier de Cavalerie, qui ſe hâta d'apprendre aux Jurats qui j'étois. Le Chevalier Roland, l'un d'eux, eut l'honnêteté de venir, au nom de tous ſes Confreres, m'offrir, à moi & à mon épouſe, une place dans leur loge, toutes les fois que nous voudrions venir au Spectacle. Les Jurats & le Public m'ayant fait l'accueil le plus diſtingué, & m'ayant vivement ſollicité de me conſacrer, ainſi qu'à Strasbourg, au ſervice des malades, je me laiſſai perſuader, & commençai à donner des audiences, & à diſtribuer aux pauvres des remedes & des ſommes pécuniaires. Le concours devint ſi grand, que je fus obligé d'avoir recours aux Jurats pour avoir des ſoldats, à l'effet d'entretenir l'ordre dans ma maiſon.

C'eſt à Bordeaux que j'eus l'honneur de faire connoiſſance

connoissance avec M. le Maréchal de Mouchy, M. le Comte de Fumel, M. le Vicomte Duhamel, & autres personnes dignes de foi, qui attesteront, s'il le faut, la maniere dont je me suis conduit dans cette Ville.

Le même genre de persécution qui m'avoit éloigné de Strasbourg, m'ayant suivi à Bordeaux, je pris le parti, après onze mois de séjour, de m'en aller à Lyon, où j'arrivai dans les derniers jours d'Octobre 1784; je ne restai que trois mois dans cette derniere Ville, & je partis pour Paris, où j'arrivai le 30 Janvier 1785. Je descendis dans un des hôtels garnis du Palais-Royal; &, peu de temps après, j'allai habiter une maison rue Saint-Claude, près du Boulevard.

Mon premier soin fut de déclarer à toutes les personnes de ma connoissance, que mon intention étoit de vivre tranquille, & que je ne voulois plus m'occuper de médecine; j'ai tenu ma parole, & me suis refusé obstinément à toutes les sollicitations qui m'ont été faites à cet égard.

Le Prince Louis m'a fait de temps en temps l'honneur de me venir voir. Je me rappelle qu'un jour il me proposa de me faire faire connoissance avec une dame appellée Valois de la Motte, & voici à quel sujet.

« La Reine, me dit M. le Cardinal de Rohan, » est plongée dans la plus profonde tristesse, parce qu'on lui a prédit qu'elle devoit mourir dans » son accouchement. Ce seroit pour moi le plus » grand des plaisirs, si je pouvois parvenir à la » désabuser, & à rendre le calme à son imagination. Madame de Valois voit la Reine journellement; vous me ferez un très-grand plaisir, si elle vous demande votre opinion, de » lui dire que la Reine accouchera heureusement » d'un Prince ».

Je consentis d'autant plus volontiers à ce que M. le Cardinal me demandoit, qu'en l'obligeant, je me trouvois indirectement dans le cas d'avoir une influence heureuse sur la santé de la Reine.

Etant allé le lendemain à l'hôtel du Prince, j'y trouvai la Comtesse de la Motte, qui, après m'avoir dit beaucoup de choses obligeantes, me parla ainsi : » Je connois à Versailles une » personne de grande distinction, à laquelle on » a prédit, ainsi qu'à une autre dame, qu'elles » devoient mourir toutes les deux dans leur ac» couchement ; l'une est déjà morte, & l'autre » n'attend qu'avec la plus vive inquiétude l'ins» tant où elle doit accoucher : si vous pouvez » connoitre la vérité de ce qui arrivera, ou si » vous croyez qu'il soit possible d'en être ins» truit, j'irai demain à Versailles pour en faire le » rapport à la personne intéressée; cette per» sonne, ajouta-t-elle, est la Reine ».

Je répondis à la Comtesse de la Motte, que toutes les prédictions étoient des sottises; qu'au surplus elle pouvoit dire à la personne de se recommander à l'Eternel; que ses premieres couches avoient été heureuses, & que celles-ci le seroient également.

La Comtesse de la Motte ne se contenta pas de cette réponse, elle résista pour obtenir de moi quelque chose de plus positif.

Je me rappellai alors la promesse que j'avois faite au Prince. Je pris un ton très-grave, & dis à la Comtesse de la Motte, avec le plus de sérieux qu'il me fut possible : » Madame, vous » savez que j'ai quelques lumieres sur la Physique » médicinale. J'en possede également quelques-unes » sur le Magnétisme animal. Mon avis est qu'une » créature innocente peut, en pareil cas, opérer » avec plus de force que tout autre. Ainsi, si vous

» voulez connoître la vérité, commencez par
» me procurer une créature innocente ».

La Comteſſe me répondit : « puiſque vous
» avez beſoin d'une créature innocente, j'ai
» une niece qui l'eſt infiniment ; je l'amenerai
» demain ».

J'imaginois que cette niece innocente, étoit un enfant de cinq à ſix ans. Je fut fort étonné en trouvant le lendemain chez le Prince, une demoiſelle de quatorze à quinze ans, plus grande que moi. » Voilà, me dit la Comteſſe, » l'innocente dont je vous ai parlé ». J'eus beſoin de compoſer mon viſage, pour ne pas éclater de rire. Mais enfin je tins bon, & dis à la demoiſelle la Tour, (c'eſt le nom de la niece de la Comteſſe de la Motte) : » Mademoiſelle, eſt-» il bien bien vrai que vous ſoyez innocente » ? Elle me répondit avec plus d'aſſurance que d'ingénuité : » oui, Monſieur. Hé bien, Made-» moiſelle, je vais dans un inſtant connoître ſi » vous l'êtes. Recommandez-vous à Dieu & à « votre innocence. Mettez-vous derriere ce para-« vent, fermez les yeux, & deſirez en vous-» même la choſe que vous ſouhaitez voir ; ſi » vous êtes innocente, vous verrez ce que vous « deſirez voir ; mais ſi vous ne l'êtes pas, vous » ne verrez rien ».

La demoiſelle la Tour ſe plaça auſſi-tôt derriere le paravent, & je reſtai en dehors avec le Prince, qui ſe trouvoit à côté de la cheminée, non pas en *extaſe*, comme l'a prétendu la dame de la Motte ; mais la main ſur ſa bouche, pour ne pas troubler par un rire indiſcret, nos graves cérémonies.

La demoiſelle la Tour étant donc derriere le paravent, je me mis pendant quelques momens à faire quelques geſtes magnétiques ; puis je lui

dis : » Frappez un coup par terre avec votre » pied *innocent*, & dites-moi si vous voyez quel- » que chose? Je ne vois rien, me dit-elle. Eh » bien, Mademoiselle, lui dis-je alors, en donnant » un grand coup sur le paravent, vous n'êtes point » innocente ». A ces mots, la demoiselle la Tour, piquée de l'observation, s'écria « qu'elle voyoit la » *Reine* ». Je vis alors que la niece innocente avoit été endoctrinée par la tante, qui ne l'étoit pas.

Desirant de voir comment elle joueroit son rôle, je lui demandai la description du fantôme qu'elle voyoit. Elle me répondit que la dame étoit grosse, qu'elle étoit habillée de blanc, & elle détailla ses traits, qui étoient précisément ceux de la Reine. « Demandez, lui dis-je, à » cette dame si elle accouchera heureusement »? Elle me répondit que la dame baissoit la tête, & qu'elle accoucheroit sans aucune suite fâcheuse. « Je vous commande, lui dis-je enfin, de » baiser respectueusement la main de cette dame ». L'innocente baisa sa propre main, & sortit de derriere le paravent, très-contente de nous avoir persuadés sur le chapitre de son innocence.

La tante & la niece mangerent des confitures, burent de la limonade, & se retirerent un quart d'heure après, par un escalier dérobé. Le Prince me reconduisit chez moi, en me remerciant de ce que j'avois bien voulu faire pour l'obliger.

Ainsi finit une comédie aussi innocente en elle-même, que louable dans son motif.

Trois ou quatre jours après, m'étant trouvé chez M. le Cardinal, avec la Comtesse de la Motte, ils me prierent de recommencer le même badinage avec un petit garçon de cinq à six ans : je crus ne point devoir leur refuser cette légere satisfaction. Pouvois-je imaginer qu'une plaisanterie de société, seroit un jour dénoncée au Mi-

niſtere public comme un acte de ſorcellerie, une profanation ſacrilege des Myſteres du Chriſtianiſme ?

Le Prince m'ayant ainſi fait connoître la Comteſſe de la Motte, me demanda ce que j'en penſois. J'ai toujours eu la prétention d'être un peu connoiſſeur en phyſionomie. Je ſuis franc. Je répondis au Prince que je regardois la Comteſſe de la Motte comme une fourbe & une intriguante. Le Prince m'interrompit, en me diſant que c'étoit une honnête femme, mais qu'elle étoit dans la miſere. Je lui obſervai que s'il étoit vrai, comme elle diſoit, qu'elle fût particuliérement protégée de la Reine, elle jouiroit d'une meilleure fortune, & qu'elle n'auroit pas beſoin de recourir à une autre protection.

Nous reſtâmes le Prince & moi chacun dans notre opinion. Il partit peu de temps après pour Saverne, où il ſéjourna un mois ou ſix ſemaines. A ſon retour, il vint chez moi plus ſouvent que de coutume. Je le voyois inquiet, rêveur, chagrin. Je reſpectois ſon ſecret. Mais toutes les fois qu'il étoit queſtion de la Comteſſe de la Motte, je lui diſois avec ma franchiſe accoutumée : *Cette femme-là vous trompe.*

Quinze jours à peu près avant qu'il ne fût arrêté, il me dit : « Mon cher Comte, je commence à croire que vous avez raiſon, & que » Madame de Valois eſt une intriguante ». Et il me raconta alors, pour la premiere fois, l'hiſtoire du collier, & me fit part des ſoupçons qu'il avoit conçus, & de la crainte qu'il avoit qu'en effet le collier n'eût pas été remis à la Reine; & moi, de perſiſter plus que jamais dans ma premiere opinion.

Le lendemain de cette converſation, le Prince me dit que le Comte & la Comteſſe de la Motte

s'étoient refugiés chez lui, dans la crainte qu'ils avoient des ſuites de l'affaire, & qu'ils le prioient de leur donner des lettres de recommandation pour l'Angleterre, ou pour les environs du Rhin. Le Prince m'ayant demandé mon avis, je lui dis qu'il n'y avoit qu'un parti à prendre; c'étoit de remettre cette femme entre les mains de la Police, & d'aller raconter le fait au Roi ou à ſes Miniſtres. Le Prince m'ayant objecté que la bonté & la générosité de ſon cœur s'oppoſoient à un parti auſſi violent. « Dans ce cas, lui repliquai-» je, vous n'avez d'autre reſſource que Dieu; il » faudra qu'il faſſe le reſte, & je le ſouhaite ». M. le Cardinal n'ayant pas voulu donner au Comte & à la Comteſſe de la Motte les lettres de recommandation qu'ils déſiroient, ils partirent pour la Bourgogne, & depuis je n'ai pas entendu parler d'eux.

Le 15 Août j'appris, avec tout Paris, que M. le Cardinal de Rohan venoit d'être arrêté.

Quelques perſonnes me prévinrent qu'étant ami de M. le Cardinal, je pourrois bien l'être auſſi. Mais, convaincu de mon innocence, je répondis que j'étois réſigné, & que j'attendrois patiemment dans ma maiſon la volonté de Dieu, & celle du Gouvernement.

Le 22 Août, à ſept heures & demie du matin, un Commiſſaire, un Exempt, & huit hommes de la Police, ſe tranſportent chez moi. Le pillage commence en ma préſence; on me force d'ouvrir mes ſecretaires. Elixirs, baume, liqueurs précieuſes, tout devient la proie des Sbires chargés de m'eſcorter. Je prie le Commiſſaire (1) de me permettre de me ſervir de ma voiture. Il a l'inhumanité de me refuſer ce léger adouciſſement. On

(1) Me. Chenon le fils.

me traîne à pied, avec le plus grand ſcandale, juſqu'à moitié chemin de la Baſtille. Un fiacre ſe préſente, j'obtiens la grace d y monter. Le terrible pont levis ſe baiſſe, & je me vois conduit.... Mon épouſe a ſubi le même ſort. Ici je m'arrête en frémiſſant. Je tairai ce que j'ai ſouffert. J'épargnerai à la ſenſibilité du lecteur une image également douloureuſe & révoltante. Je ne me permettrai qu'un ſeul mot, & j'atteſte le Ciel que ce mot eſt l'expreſſion de la vérité. Si l'on me donnoit le choix enrre le dernier ſupplice & ſix mois de Baſtille, je dirois ſans héſiter : « conduiſez-» moi à la Grêve ».

Croiroit-on que l'innocence puiſſe être réduite à un tel degré d'infortune, qu'un décret de priſe de corps ſoit pour elle un bienfait de la Providence ? Telle a été ma ſituation. Lorſqu'après cinq mois de captivité, j'ai reçu la ſignification de ce décret tant deſiré, l Huiſſier m'a paru un Ange du Ciel deſcendu dans ma priſon, pour m'annoncer, avec des Juges, la liberté de voir un Conſeil, & la faculté de me juſtifier.

Le décret eſt du 15 Décembre; il m'a été ſignifié le 30 Janvier, & le même jour j'ai ſubi interrogatoire.

Je croirois n'avoir rempli qu'imparfaitement la promeſſe que j'ai faite au Public, de me montrer tel que je ſuis, ſi je ne mettois pas ſous ſes yeux une piece qui peut l'éclairer ſur mon caractere, mon innocence, & la nature de l'accuſation intentée contre moi.

INTERROGATOIRE (1) *ſubi par le Comte* de Caglioſtro, *le* 30 *Janvier* 1786.

DEMANDE. Quel eſt votre âge ?

RÉPONSE. Trente-ſept à trente-huit ans.

---

(1) Il a été écrit de mémoire, mais ma mémoire eſt bonne, & je puis aſſurer au lecteur qu'il n'y a dans cet interrogatoire aucune omiſſion eſſentielle.

D. Votre nom?

R. Alexandre Caglioſtro.

D. Le lieu de votre naiſſance?

R. Je ne puis aſſurer ſi je ſuis né à Malte ou à Médine ; j'ai toujours été avec un Gouverneur qui m'a dit que mon extraction étoit noble, que j'ai perdu mes pere & mere à l'âge de trois mois, &c.

D. Combien y a-t-il de temps que vous êtes à Paris?

R. J'y ſuis arrivé le 30 Janvier 1785.

D. Quand vous y êtes arrivé, dans quel endroit avez-vous été logé?

R. Au Palais-Royal, dans un hôtel garni, où je ſuis reſté vingt jours, plus ou moins.

D. Quand vous êtes arrivé, aviez-vous avec vous l'argent néceſſaire pour monter une maiſon?

R. Très-ſûrement, j'avois porté avec moi tout ce dont j'avois beſoin pour monter une maiſon.

D. Où avez-vous pris cette maiſon?

R. Dans la rue Saint-Claude, ſur le Boulevard.

D. Qui a pris cette maiſon, vous ou le Prince?

R. J'ai prié M. de Carbonnieres de paſſer ce contrat, n'en ayant jamais fait moi-même dans aucune partie du monde; c'eſt par ce motif que j'ai prié M. de Carbonnieres de faire les arrangemens & les marchés néceſſaires, tant pour la maiſon que pour le Tapiſſier, la voiture, &c.; &, de temps en temps, je lui fourniſſois l'argent néceſſaire pour payer ces différens objets, dont il me donnoit enſuite les reçus.

D. Qui a pourvu à votre entretien?

R. Toujours moi pour tout.

D. Mais le Prince alloit manger chez vous?

R. Quoiqu'il vînt chez moi, ce n'étoit pas moins à mes dépens que cela ſe faiſoit; quelquefois cependant, comme il venoit dîner avec ſes amis ou protégés, il ordonnoit qu'on apportât de chez lui un ou deux plats; mais malgré tout cela, je ne rembourſois pas moins tous les ſoirs à mon Cuiſinier, la dépenſe faite dans le jour.

D. Avez-vous vu le Prince auſſi-tôt votre arrivée?

R. Non, mais deux ou trois jours après.

D. Quelle choſe vous a-t-il dit auſſi-tôt que vous l'avez vu pour la premiere fois?

R. Il m'a engagé de reſter à Paris, ſans voyager davantage.

D. Le Prince alloit-il tous les jours manger chez vous?

R. Dans les commencemens, il venoit rarement dîner;

mais depuis, il venoit trois ou quatre fois la femaine.

D. Avez-vous connu une Dame appellée *la Motte* ?

R. Certainement ; la premiere fois que je la vis, elle me dit que je l'avois vue, en habit d'homme, au bas de mon efcalier, à Strasbourg ; qu'elle m'avoit demandé des nouvelles de la Marquife de Boulainvilliers ; que je lui avois répondu qu'elle étoit à Saverne, & qu'elle étoit partie le même jour pour l'aller joindre.

D. L'avez-vous vue depuis ici dans la maifon du Prince ?

R. Très-certainement.

D. Mais étoit-elle avec une de fes nieces ?

R. Non.

D. Mais vous avez fait une opération avec la niece ?

R. Permettez que je vous raconte le fait. ( *Voyez la Relation*, *pag*. 26 & *fuiv*. )

D. On dit que vous avez mis à la fille un crucifix fur le col, & des rubans de couleurs noire, verte, rouge, & autres couleurs, avec un tablier à frange d'argent, & que vous aviez fait jurer à genoux ladite fille ?

R. Cela eft faux. Je crois feulement me reffouvenir que le Prince ajouta à la parure de cette fille, pour lui faire plaifir, quelques rubans. Je crois également que je me trouvai par hafard, dans mes poches, un tablier de Maçonnerie ordinaire ; mais je ne fuis pas fûr qu'il ait fervi à la fille. Oui ou non, je m'en rapporte là-deffus à la mémoire du Prince, & ce qu'il dira deviendra véritable pour moi.

D. Avez-vous mis une épée, je ne fais comment, fur la même fille ?

R. Je ne fais autre chofe, finon qu'ayant mon épée au côté, je me fuis défarmé.

D. Et à l'égard du ferment ?

R. Il eft faux. Je vous ai déjà dit la raifon pour laquelle j'ai fait tout ce que j'ai fait dans cette occafion.

D. Eft-il vrai qu'après la feconde opération, la petite fille s'étant retirée, vous avez paffé, avec le Prince & la dame de la Motte, dans une autre chambre, au milieu de laquelle il y avoit un poignard, des Croix de Saint-André, une épée, des Crucifix, des Croix de Jérufalem, des Agnus Dei, & en outre le nombre de trente bougies allumées ; qu'alors vous aviez fait faire un ferment à ladite dame la Motte, en lui déclarant qu'il étoit néceffaire qu'elle jurât qu'elle ne diroit rien

à perſonne de tout ce qu'elle verroit; que vous aviez dit enſuite au Prince : « Eh bien! Prince, prenez ce » que vous ſavez ; » que le Prince auſſi-tôt ouvrit ſon ſecretaire, d'où il tira une boîte de bois blanc ovale, remplie de diamans ſans être montés; que vous aviez ajouté : « Faites attention, Prince, qu'il y en a une » autre que vous ſavez », & qu'en effet le Prince la prit, & qu'il dit à la dame la Motte : « Eh bien, » Madame, je vous donne ſix mille francs, & ces dia- » mans, vous les donnerez à votre mari, & vous lui » direz de faire promptement le voyage de Londres, » pour vendre & faire monter ces diamans, & de ne » point revenir qu'il n'ait exécuté tout cela ».

R. Cela eſt faux, faux & très-faux; & j'ai des preuves du contraire.

D. Quelles ſont les preuves que vous pouvez produire?

R. D'abord, toutes les fois que s'eſt fait ce Magnétiſme, c'eſt M. de Carbonnieres qui a préparé la chambre; &, après la ſeconde opération achevée, il entra une perſonne reſpectable, que je ne veux point nommer; mais le Prince Louis vous dira quelle eſt cette perſonne, parce que je ne veux point appeller un homme *reſpectable* pour une pareille bêtiſe. Le Prince Louis & ces deux perſonnes pourront bien dire qu'il n'y avoit dans la chambre ni Croix, ni poignard, ni Agnus Dei; que tout ce qu'on a pu dire à cet égard, eſt faux, & qu'il n'a point été prononcé de ferment; toute la maiſon du Prince peut être appellée en témoignage contre l'hiſtoire des trente bougies; les Domeſtiques dépoſeront ſi la chambre étoit plus éclairée qu'à l'ordinaire.

D. Eſt-il vrai que vous ayez donné l'eſpérance au Prince de le faire avancer dans le Miniſtere?

R. Cela eſt faux, lui ayant toujours conſeillé de quitter Paris, & de ſe retirer à Saverne, parce qu'il pourroit y faire beaucoup plus de bien, & vivre plus tranquillement.

D. Eſt-il vrai que vous ayez dit ou fait croire au Prince, que votre femme étoit l'amie intime & confidente de la Reine, & qu'elle entretenoit une correſpondance journaliere avec la Reine?

R. Parbleu, cela eſt trop fort; &, ſi le Prince dit cela, avec tout le reſpect que je lui dois, je dis que c'eſt une impoſture.

M. le Rapporteur, me montrant alors un petit billet, me dit :

D. Connoiſſez-vous ce billet ; oui, ou non ?

L'ayant bien examiné, & reconnu pour une écriture contrefaite, je répondis :

R. Je ne ſais ce que c'eſt que ce billet, & je n'en connois point l'écriture ; ma femme & moi n'avons *jamais été à Verſailles* ; & jamais nous n'avons eu l'honneur de connoître la Reine ; jamais nous ne ſommes ſortis de Paris. De plus, ma femme *ne ſachant point écrire* (1), comment tout cela pourroit-il être poſſible ?

D. Le Prince ne vous a-t-il jamais donné des diamans, ni à votre épouſe ?

R. Jamais je n'ai ſu d'autre choſe que ceci.

Lorſque j'étois à Strasbourg, j'avois une pomme de canne très-curieuſe, contenant une montre à répétition, entourée de diamans ; j'en fis cadeau au Prince : il voulut m'offrir quelques autres bijoux en échange, mais je les refuſai, ayant toujours eu plus de plaiſir à donner qu'à recevoir. Il eſt vrai que toutes les fois qu'arrivoit la fête de ma femme, le Prince lui faiſoit quelques préſens ; mais je crois que tous ont conſiſté en ceci : dans un Saint-Eſprit, dans un entourage de mon portrait qui étoit en perle, & que le Prince fit remplacer par de petits diamans, & dans une petite montre avec ſa chaîne en petits diamans, dont il y en avoit cinq un peu plus gros que les autres ; quant au reſte de mes diamans, ils ſont connus dans toutes les Cours étrangeres où j'ai été. La preuve eſt facile à faire. Je ſuis à la Baſtille ; ma femme y eſt également, ainſi que toute ma fortune. Vous n'avez qu'à examiner & vous convaincre de la vérité.

D. Mais vous faites de la dépenſe ; vous donnez beaucoup, vous ne prenez rien ; vous payez tout le monde ; comment faites-vous donc pour avoir de l'argent ?

R. Cette demande n'a aucun rapport au fait dont il s'agit ; mais je veux bien vous ſatisfaire. Eh ! qu'importe de ſavoir ſi je ſuis le fils d'un Monarque, ou le fils d'un Pauvre, & pourquoi je voyage ſans vouloir me faire connoître ? Qu'importe de ſavoir comment je fais pour

(1) Il arrive ſouvent que les dames Romaines les mieux élevées, ne ſavent pas écrire. C'eſt une précaution que l'on prend pour éviter les intrigues d'amour.

me procurer de l'argent ? Auſſi-tôt que je reſpecte la Religion & les Loix, que je paye tout le monde, que je ne fais que du bien & jamais de mal, la queſtion que vous me faites devient inutile & ne convient point. Mais ſachez que j'ai toujours eu du plaiſir de ne point ſatisfaire là-deſſus la curioſité du Public, malgré tout ce qu'on a dit de moi lorſqu'on a débité que j'étois l'homme de 1400 ans, le Juif errant, l'Ante-Chriſt, le Philoſophe inconnu, & enfin toutes les horreurs que la malice des méchans pouvoit inventer. Je veux bien cependant vous avouer ce que je n'ai jamais voulu dire à perſonne. Apprenez que la reſſource que j'ai eſt qu'auſſi-tôt que je vais dans un pays, j'ai un *Banquier* qui me fournit tout ce qui m'eſt néceſſaire, & qui en eſt rembourſé enſuite. Comme, par exemple, pour la France, j'ai *Sarraſin*, *de Baſle*, lequel me donneroit toute ſa fortune ſi je la voulois, ainſi qu'à Lyon M. *Sancoſtar* ; mais j'ai toujours prié ces MM. de ne jamais dire qu'ils étoient mes *Banquiers* ; & j'ai, en outre, d'autres reſſources dans diverſes choſes qui me ſont connues.

D. Le Prince vous a-t-il fait voir un billet avec la ſignature *Marie-Antoinette de France* ?

R. Je crois que quinze ou vingt jours avant d'être arrêté, il me montra le billet dont vous me parlez.

D. Qu'eſt-ce que vous en avez dit ?

R. J'ai dit que je ne pouvois pas croire autre choſe ſinon que la dame de la Motte étoit une fourbe, & qu'elle trompoit le Prince. En effet, j'ai toujours dit au Prince de prendre garde à elle, & qu'elle étoit une ſcélérate ; mais le Prince n'a jamais voulu me croire, & j'ai conſtamment penſé que le billet étoit faux.

D. Voyez ce billet, & dites-moi ſi c'eſt le même ?

M. le Rapporteur me montra alors un billet dans lequel je vis le nom de *Marie-Antoinette de France*. Mais ayant remarqué qu'il étoit rempli de chiffres, je répondis :

R. Je ne puis atteſter que ce ſoit le même, parce qu'il s'y trouve des chiffres que je n'y avois pas vus.

D. Mais ſachez que ces chiffres ſont faits par nous.

R. Cela eſt égal pour moi ; je dis qu'en ma conſcience je ne puis pas certifier que ce ſoit le même ; & outre cela, je l'avois trop peu examiné, parce que, comme c'étoit une affaire qui ne me regardoit pas, il ne m'importoit guere de ſavoir s'il étoit vrai ou faux.

D. Eſt il vrai qu'avant d'entrer à la Baſtille, vous vouliez acheter une maiſon de 150 mille écus ?

R. Cela eſt faux. Je me ſouviens ſeulement qu'un jour, en me faiſant coëffer par mon Perruquier, quelques perſonnes me parlerent d'un pavillon qu'une compagnie de mes amis vouloit acheter, & que je dis que bien volontiers je le prendrois pour moi ; mais je ne tins ce propos qu'en l'air, & ſans deſſein : les perſonnes qui vouloient acheter cette maiſon, étoient M. Bondy & autres.

*Nota.* L'Interrogatoire étoit clos lorſque je me ſuis rappellé cette derniere circonſtance. M. le Rapporteur n'a pas cru qu'il fût néceſſaire de l'ajouter à ma réponſe.

J'ai promis qu'après m'être fait connoître, je répondrois, en ce qui me concerne, aux imputations injurieuſes que s'eſt permiſes la Comteſſe de la Motte. Cette tâche ſera auſſi fatiguante pour moi, que faſtidieuſe pour le Public. N'importe; je la remplirai ſcrupuleuſement, en priant toutefois les Lecteurs qui me connoiſſent, & ceux qui ſont faits pour m'apprécier, de ne pas ſe donner la peine de lire cette partie de ma défenſe.

*RÉFUTATION de la partie du Mémoire de la Comteſſe DE LA MOTTE, qui concerne le Comte DE CAGLIOSTRO.*

*EXTRAIT DU MÉMOIRE.*

La Comteſſe de la Motte débute ainſi, dès ſon exorde, pag. 3.

« Ici s'introduit l'un de ces perſonnages que le » vulgaire ignorant appelle des hommes extraor- » dinaires, *Empirique*, rêveur ſur la pierre philo- » ſophale, *Faux Prophete* dans les Sectes dont il ſe » dit inſtruit, *Profanateur* du ſeul culte vrai, & » qualifié par lui-même *Comte de Caglioſtro.* Oui, » *dépoſitaire*, de la part de M. de Rohan, du ſplen- » dide collier, Caglioſtro l'a dépécé pour en groſ- » ſir le tréſor occulte d'une infortune inouie ».

*OBSERVATIONS.*

Quelque choſe qu'on ait pu dire du ſtyle qui

regne dans la défenſe de la Comteſſe de la Motte, il a du moins un avantage inconteſtable, c'eſt celui de renfermer beaucoup d'injures dans un petit eſpace. Au ſurplus, mon intention n'eſt pas de m'ériger en cenſeur de la partie grammaticale du Mémoire; j'aurois même paſſé ſous ſilence cette légere obſervation, ſi, contente de bleſſer la langue, la Comteſſe de la Motte eût reſpecté dans ſes Ecrits, le public, la décence & la vérité.

Paſſons donc aux injures.

« *Empirique* dans l'art des cures humaines ».

*Empirique !* Je me rappelle d'avoir ſouvent entendu ce mot dans la bouche de certaines perſonnes; mais je n'ai jamais pu ſavoir au juſte ce qu'il ſignifioit. Auroit-on voulu par-là déſigner un homme qui, ſans être Docteur, a des connoiſſances en Médecine, qui va voir les malades, & ne fait point payer ſes viſites, qui guérit les pauvres comme les riches, & ne reçoit d'argent de perſonne? en ce cas, j'en conviens, j'ai l'honneur d'être *Empirique*.

« *Bas* Alchimiſte ».

Alchimiſte ou non, la qualification de *bas* ne convient qu'à ceux qui demandent & qui rampent; l'on ſait ſi jamais le Comte de Caglioſtro a demandé des graces ou des penſions.

« *Rêveur* ſur la pierre philoſophale ».

Quelle que ſoit mon opinion ſur la pierre philoſophale, je me ſuis tû; & jamais le public n'a été importuné de mes *rêveries*.

« Faux Prophete, &c ».

Je ne l'ai pas toujours été. Si M. le Cardinal de Rohan m'eût cru, il ſe ſeroit défié de la Comteſſe de la Motte, & nous ne ſerions pas où nous ſommes.

« *Profanateur* du ſeul culte vrai ».

Ceci eſt plus ſérieux. J'ai toujours reſpecté la

Religion. Je livre ma vie & ma conduite extérieure à l'inquiſition des Loix : quant à mon intérieur, Dieu ſeul peut m'en demander compte.

« *Qualifié* par lui-même *Comte de Caglioſtro* ».

J'ai porté dans toute l'Europe le nom de *Caglioſtro* ; quant à la qualité de *Comte*, on peut juger par l'éducation que j'ai reçue, & par les égards qu'ont eu pour moi le Muphty Salahaym, le Chérif de la Mecque, le Grand-Maître Pinto, le Pape Rezzonico, & la plupart des Souverains de l'Europe, ſi ce n'eſt pas plutôt un déguiſement qu'une *qualification*.

« *Dépoſitaire* du ſplendide collier ».

Je n'ai jamais été *dépoſitaire* du collier ; je ne l'ai jamais *vu*.

« Caglioſtro l'a *dépecé* pour en groſſir *le tréſor* » *occulte* d'une *fortune inouie* ».

Si ma *fortune* eſt *inouie*, ſi je ſuis poſſeſſeur d'un *tréſor occulte*, je n'avois donc pas beſoin, pour m'enrichir, de *dépécer* un collier.

Quand un homme eſt aſſez riche, aſſez grand pour avoir pu dédaigner toute ſa vie les bienfaits des Souverains, & pour avoir refuſé conſtamment des dons que le commun des hommes peut recevoir ſans s'avilir, il ne flétrit pas, en un moment, la gloire d'une vie ſans reproche ; il ne deſcend pas tout-à-coup de la magnificence d'un Prince à des actions déshonorantes, où l'homme ne peut être conduit que par un excès d'inconduite & de diſſipation.

*Extrait du Mémoire.*

La Comteſſe de la Motte continue :

« Pour voiler ſon *vol*, Caglioſtro a commandé » à M. de Rohan, *par l'empire qu'il s'eſt créé ſur lui*, » d'en faire vendre & d'en faire monter de foibles parcelles à Paris, *par la Comteſſe de la* » *Motte* ; d'en faire monter & vendre des portions

» plus considérables, en Angleterre, *par son mari* ».

OBSERVATIONS.

L'intention de la Comtesse de la Motte dans cette fable dénuée de vraisemblance, a été de tourner en ridicule la personne de M. le Cardinal de Rohan, en le représentant, non comme mon ami, mais comme un esclave tellement soumis à mes volontés, qu'en lui *commandant* de se rendre complice d'un *vol* dont le bénéfice eût été tout entier pour moi, il n'hésite pas à *m'obéir*.

Une pareille assertion, réunissant à la fois l'extravagance & l'indécence, ne mérite pas une réponse sérieuse.

Elle peut cependant devenir précieuse au procès, en ce qu'elle contient un aveu formel qu'une partie des diamans provenant du collier, a été vendue en France par la Comtesse de la Motte, & qu'une partie l'a été en Angleterre par le Comte de la Motte.

*EXTRAIT DU MÉMOIRE.*

On trouve dans le Mémoire de la Comtesse de la Motte, page 33, ces expressions :

« Ce sont ici les *vastes projets* de Cagliostro, qui, » voilés d'abord, se sont *développés* par des *com-* » *mencemens*, des *progrès*, une *issue* également meur- » triere pour M. le Cardinal & la dame de la » Motte ».

OBSERVATIONS.

Les développemens dont parle ici la Comtesse de la Motte, ces *vastes projets* qui sont d'abord *voilés*, & qui se *développent* ensuite par des *commencemens*, des *progrès*, une *issue*, supposent au moins une année entiere consacrée à l'intrigue, avant de parvenir à se rendre maître du collier.

Mais comment concilier cette supposition avec la vérité ?

Je

Je ſuis venu à Paris en 1783, pour la première fois; mais je n'y ai reſté que treize jours, occupé du matin au ſoir à traiter des malades: ce n'eſt certainemeut pas alors que j'ai pu m'occuper d'intrigue. Voyons s'il eſt poſſible que je m'en ſois mêlé dans mon dernier voyage.

La plainte rendue par M. le Procureur-Général annonce que les négociations relatives au collier ont été faites à la *fin de Janvier* 1785; elle annonce que c'eſt le 29 *Janvier* que les Jouailliers ont mis leur acceptation au bas des propoſitions préſentées par M. le Cardinal de Rohan, & que le collier a été livré dans la matinée du *premier Février*.

Je ſuis arrivé à Paris (le fait eſt facile à vérifier) le 30 *Janvier* 1785, à neuf heures du ſoir.

Tout étoit donc conſommé lors de mon arrivée, ſi l'on en excepte la livraiſon du collier, qui a eu lieu *trente-ſix heures* après.

J'étois à Lyon pendant le temps des négociations.

J'étois à Bordeaux dans le temps de l'*apparition de la fauſſe Reine* dans les boſquets de Trianon.

Je ſerois donc arrivé à Paris exprès pour recueillir le fruit d'une intrigue qu'un autre que moi auroit tramée?

Quelle abſurdité!

Et je ſuis décrété de priſe de corps!

Et les voûtes de la Baſtille retentiſſent depuis ſix mois de mes gémiſſemens & de ceux de mon épouſe infortunée!

Et les cris de l'innocence opprimée n'ont pas encore pu frapper l'oreille du plus juſte des Rois!

Mais continuons la lecture du Libelle.

*Extrait du Mémoire.*

La Comteſſe de la Motte, après avoir prétendu prouver la néceſſité de me décréter, & m'avoir

traité d'*escroc*, d'*être aérien*, *&c.* s'exprime ainsi :

« Que répondra-t-il au premier article de son » interrogatoire? Son nom, son surnom, ses qua- » lités.... lui le Comte, *la femme ottachée à sa for-* » *tune*, la Comtesse de Cagliostro ».

*Observations.*

Ce n'étoit donc pas assez au Défenseur de la Comtesse de la Motte de me calomnier, de m'injurier? il m'attaque dans la partie la plus sensible de mon existence. Il veut avilir mon épouse. Ah! j'aurois pu pardonner ce qui m'étoit personnel. Mais, ma femme! que lui a-t-elle fait? qu'a-t-elle fait à la Comtesse de la Motte? Comment un homme qui a un caractere public, se permet-il d'en abuser, pour abreuver d'amertume le cœur d'une créature innocente & vertueuse, qui n'est point sa Partie adverse, contre laquelle il n'y a ni plainte, ni décret, à laquelle lui-même ne peut rien reprocher que le malheur d'avoir uni sa fortune à la mienne?

Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis seize années que j'ai le bonheur d'être uni à la Comtesse de Cagliostro par les nœuds les plus légitimes, elle ne m'a jamais quitté; que jamais elle n'a fait un pas qui ne puisse être avoué par la plus sévere décence & la plus scrupuleuse délicatesse; & que s'il est dans la nature une femme que la calomnie a dû respecter, c'est la mienne.

Quant aux preuves qu'on prétend être en droit d'exiger de la célébration de notre mariage, je m'engage, s'il le faut, à les rendre pùbliques, lòrsque j'aurai recouvré la liberté & mes papiers.

*Extrait du Mémoire.*

La Comtesse de la Motte ose dire qu'un de mes domestiques se vante d'être depuis 150 ans à mon service; que quelquefois je me donne 300 ans; que d'autres fois je me vante d'avoir assisté en

Galilée aux noces de Cana, & que c'eſt pour parodier la *transformation miraculeuſe des eſpeces dénaturées*, que j'ai imaginé *de multiplier le collier dépécé en cent manieres, & cependant remis entier*, dit-on, *à une auguſte Reine.*

Que je ſuis tantôt *Juif* Portugais, tantôt *Grec*, tantôt *Egyptien d'Alexandrie*, dont j'ai rapporté en Europe les allégories & les *ſortileges.*

Que je ſuis un de ces *extravagans Roſe-croix*, qui poſſedent l'art de faire converſer avec les morts; que je traite les pauvres pour rien; mais que je *vends* pour quelque choſe *l'immortalité aux riches.*

Que ma ſociété eſt compoſée de viſionnaires de tous les rangs.

Elle finit par donner à entendre que j'ai fait quelques mauvaiſes actions dans certaines Cours de l'Europe, & que quelques-unes ſont de la connoiſſance de la dame *Bohmer.*

*Observations.*

On s'attend bien que je ne répondrai pas en détail à ce torrent d'injures & d'abſurdités.

Je l'ai déjà dit, j'ai été élevé comme fils de parens Chrétiens. Je n'ai jamais été ni Juif, ni Mahométan. Ces deux Religions laiſſant ſur ceux qui les ont profeſſées des empreintes ineffaçables, on peut conſtater la vérité de ce que j'avance; & plutôt que de laiſſer à cet égard l'ombre d'un doute, je me ſoumettrai, s'il le faut, à une vérification plus honteuſe pour ceux qui l'exigent, que pour celui qui la ſouffre.

Au ſurplus, je deſirerois bien que la Comteſſe de la Motte daignât particulariſer les faits qu'elle m'impute. Qu'elle diſe ſans crainte quel eſt le *riche* à qui j'ai vendu *l'immortalité*. Qu'elle veuille bien citer un ſeul de ces *hauts faits* qui m'ont fait connoître *dans les Cours de l'Europe*; ſur-tout je la

défie de déclarer quelles ſont parmi les mauvaiſes actions qu'elle m'impute, celles qui ſont à la connoiſſance de la dame *Bohmer*.

Si la Comteſſe de la Motte, contente de me dire des injures vagues, & de faire, en parlant de moi, des réticences perfides, ne répond pas à des défis auſſi formels, je lui déclare, une fois pour toutes, que je me contenterai, moi, de faire à toutes ſes réticences, à toutes ſes injures paſſées, préſentes & futures, une réponſe bien laconique, bien claire, bien énergique, que l'Auteur des Provinciales faiſoit autrefois, en pareil cas, à une ſociété puiſſante; réponſe que la civilité me défend de mettre en français, mais que la Comteſſe de la Motte pourra ſe faire expliquer par ſes Conſeils : *mentiris impudentiſſimè.*

EXTRAIT DU MÊMOIRE.

La dame de la Motte raconte enſuite, à ſa maniere, l'hiſtoire du Magnétiſme exercé ſur ſa niece ; c'eſt-à-dire, en y ajoutant une foule de circonſtances contraires à la vérité, en y faiſant entrer l'hiſtoire du collier avec une mal-adreſſe & une invraiſemblance qu'elle ne prend pas même le ſoin de déguiſer.

Elle met dans la bouche de M. le Cardinal de Rohan, Académicien, homme de Cour, des phraſes d'une platitude tellement révoltante, que le dernier des laquais rougiroit de les avoir proférées. Elle entend derriere un paravent le *cliquetis* des baiſers qu'un *bel ange* & ſa niece ſe donnent réciproquement.

Sur une table ſont accumulés les objets les plus propres à exciter la terreur. Ce ſont des épées croiſées, des rubans de différentes couleurs, des croix de différens Ordres, un poignard & une *caraffe d'eau extrêmement claire* ; & pour comble d'horreur, « ce *ſombre* ſpectacle eſt *éclairé* par un
» luminaire étonnant ».

A la ſuite de ce bizarre appareil, je fais jurer à la Comteſſe de la Motte de garder le ſecret; puis j'ordonne au Prince d'aller chercher une *grande boîte blanche.* Nous l'ouvrons, & le Prince donne la commiſſion à la Comteſſe de la Motte de vendre & de faire vendre par ſon mari une certaine quantité de diamans.

OBSERVATIONS.

Il faut, ou que la Comteſſe de la Mottre ait perdu tout-à-fait la tête, ou qu'elle ait une bien grande confiance dans la crédulité de ſes Juges, pour eſpérer qu'elle pourra ſe tirer d'affaire, en débitant de ſemblables abſurdités.

J'ai déjà rendu compte, page 26 & ſuivantes, du fait, tel qu'il s'eſt paſſé, & du motif honnête qui m'avoit porté à me prêter à cette Comédie. M. le Prince de Luxembourg & M. de Carbonieres (1) pourront atteſter, s'il en eſt beſoin, la vérité de la réponſe portée dans mon interrogatoire.

EXTRAIT DU MÉMOIRE.

« Le premier ou le deux Août, M. le Cardinal » montra à la Comteſſe de la Motte une petite » lettre à vignettes, qu'il plia de haut & de bas, » pour ne lui laiſſer lire que le milieu. La dame de » la Motte lit (ceci mérite attention) : *J'envoie* » *par la petite Comteſſe.....* & à la ſuite un nombre » de chiffres que la dame de la Motte ne put pas » additionner. Elle lit encore : *Pour tranquilliſer* » *ces malheureux, je ſerois fâché qu'ils fuſſent dans la* » *peine.* A cette lecture, M. de Rohan s'écrie : » M'auroit-elle trompé, la petite Comteſſe? Mais » cela lui eſt impoſſible; je connois trop *Madame* » *de Caglioſtro.* Et point d'équivoque ici avec la » Comteſſe de la Motte, qui étoit préſente, à » qui il auroit dit : *M'auriez-vous trompé?* Mais je » connois trop *Madame de Caglioſtro* ».

---

(1) Auteur de l'excellente Traduction des *Voyages de Coxe.*

OBSERVATIONS.

Toujours des fables ; jamais ni preuves, ni vraiſemblances. Que veut dire la Comteſſe de la Motte par cet entortillage ? A qui la lettre étoit-elle adreſſée ? Elle ne parle pas de l'adreſſe. Par qui étoit-elle écrite ? Par mon épouſe ? J'ai déjà dit qu'elle ne ſavoit pas écrire. Par moi ? Je n'écris jamais en Français, & très-rarement en Italien. Par M. le Cardinal de Rohan ? Pourquoi n'auroit-il lu à la Comteſſe de la Motte qu'une partie de la lettre, & lui auroit-il ſoigneuſement caché le ſurplus ? Pourquoi cette exclamation en liſant trois ou quatre mots d'une lettre écrite par lui ? Quelle eſt cette tromperie dont il ſoupçonne un inſtant mon épouſe ? Pourquoi, en parlant d'elle, la nomme-t-il tantôt, avec familiarité, *la petite Comteſſe*, tantôt, avec reſpect, *Madame de Caglioſtro ?* Ce que l'on voit clairement dans cette partie du Mémoire de la Comteſſe de la Motte, c'eſt que, pour me porter tous les coups à la fois, elle a cherché à impliquer mon épouſe dans une affaire dont elle n'a jamais eu la plus légere connoiſſance.

EXTRAIT DU MÉMOIRE.

La Comteſſe de la Motte termine ainſi ſa longue diatribe : « Il faut que le *Perſonnage* apprenne, par » une nouvelle inſtruction, que, ſi depuis long- » temps des Tribunaux éclairés ne condamnent » plus à des *peines capitales* le *ſortilege*, proprement » dit, les mêmes Tribunaux ſe ſont réſervé des cen- » ſures, lorſque le *ſortilege* eſt accompagné de *ma-* » *léfices*, de *vols*, d'*eſcroqueries*, & ſur-tout lorſ- » qu'il ſe multiplie par des *éleves* & dans des *écoles* ».

OBSERVATIONS.

Ainſi la Comteſſe de la Motte regrette de n'être plus dans ces temps heureux, où une accuſation de *ſortilege* m'eût conduit au bûcher. Ainſi la Comteſſe de la Motte me repréſente comme for-

mant des éleves en *ſorcellerie*, & leur donnant des leçons de *vol* & d'*eſcroquerie*. Quels ſont donc les hommes aſſez vils pour venir écouter les leçons d'un tel Maître? Ce ne ſera certainement pas dans ma ſociété que la Comteſſe de la Motte pourra les trouver. Je ne crois pas devoir citer ici les perſonnes qui m'ont fait l'honneur de fréquenter ma maiſon; mais je puis dire, avec vérité, qu'il n'en eſt pas un ſeul que l'homme le plus délicat & le plus difficile dans ſes liaiſons, ne fût honoré de connoître.

Au ſurplus, je ſuis perſuadé que la Comteſſe de la Motte m'a fait tout le mal qu'elle m'a fait, moins par haine contre moi, que dans le deſſein de ſe juſtifier; mais quelle qu'ait été ſon intention, je lui pardonne, autant qu'il eſt en moi, les larmes ameres qu'elle m'a fait répandre. Et qu'elle ne penſe pas que ce ſoit de ma part une modération affectée. Du ſein de la priſon où elle m'a entraîné, j'invoquerai pour elle la clémence des Loix, & ſi, lorſqu'enfin mon innocence & celle de mon épouſe ſeront reconnues, le plus juſte des Rois croit devoir quelque dédommagement à un Etranger infortuné, qui ne s'étoit fixé en France que ſur la foi de ſa parole royale, de l'hoſpitalité & du droit des gens; la ſeule ſatisfaction que je demande, c'eſt que Sa Majeſté veuille bien accorder, à ma priere, la grace & la liberté de l'infortunée Comteſſe de la Motte.

Cette grace, ſi je l'obtiens, ne peut bleſſer la Juſtice. Quelque coupable que puiſſe être la Comteſſe de la Motte, elle eſt aſſez punie. Ah! l'on peut en croire ma douloureuſe expérience, il n'eſt point de forfaits que 6 mois de Baſtille ne puiſſent expier.

Vous avez lu, Juges & Citoyens! Tel eſt l'homme qui ſe fit connoître à Strasbourg, à Bordeaux, à Lyon, à Paris, ſous le nom de *Comte de Caglioſtro*.

81



J'ai écrit ce qui suffit à la Loi, ce qui suffit à tout autre sentiment que celui d'une vaine curiosité.

Direz-vous que ce n'est pas assez? Insisterez-vous encore pour connoître plus particuliérement la Patrie, le nom, le motif, les ressources de cet inconnu? Que vous importe, François? Ma Patrie est, pour vous, le premier lieu de votre empire où je me suis soumis avec respect à vos Loix; mon nom est celui que j'ai fait honorer parmi vous; mon motif est *Dieu*; mes ressources mon secret. Quand pour soulager l'infirme, ou pour nourrir l'indigent, je demanderai à être admis ou dans vos Corps de Médecine, ou dans vos sociétés de bienfaisance, alors vous m'interrogerez; mais faire au nom de Dieu tout le bien que je puis faire, est un droit qui n'exige ni nom, ni Patrie, ni preuves, ni caution.

François! n'êtes-vous que curieux? vous pouvez lire ces vains Ecrits, où la malice & la légéreté se sont plues à verser sur l'*ami des hommes*, l'opprobre & le ridicule.

Voulez-vous, au contraire, être bons & justes? n'interrogez point; mais écoutez & aimez celui qui respecta toujours les Rois, parce qu'ils sont dans les mains de Dieu; les Gouvernemens, parce qu'il les protege; la Religion parce qu'elle est sa loi; la loi, parce qu'elle en est le supplément; les hommes enfin, parce qu'ils sont comme lui ses enfans.

Encore une fois, n'interrogez point; mais écoutez & aimez celui qui est venu parmi vous faisant le bien, qui se laissa attaquer avec patience, & se défendit avec modération.

*Signé*, le Comte DE CAGLIOSTRO.

*M. TITON DE VILLOTRAN, Rapporteur.*

Me. THILORIER, Avocat. BRAZON, Proc.

De l'Imprimerie de LOTTIN l'*aîné*, & LOTTIN *de Saint-Germain*, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la Ville, rue St. André-des-Arcs, (N°. 27). *Février* 1786.